



Bruxelles, le 17 Mai 2019

A l'attention du Professeur Frédéric Houssiau
et du Professeur Jean-Louis Vanoverschelde

Chers Professeurs,

Grâce au financement du Fonds Professeur Adrienne Gommers et de la fondation Saint-Luc, 4 ergothérapeutes des cliniques ont pu bénéficier de la formation : assessment of motor and process skills (AMPS).

Pour rappel, l'AMPS est une évaluation qui s'intéresse au patient lors de la réalisation d'activités de la vie quotidienne.

Grâce à des mises en situations, l'ergothérapeute va observer et apprécier les habiletés du patient et mettre en évidence si :

- L'effort moteur est augmenté
- L'efficacité est diminuée
- Le niveau de sécurité est adéquat
- Un besoin d'assistance est nécessaire

Les objectifs attendus quant à l'utilisation de l'AMPS aux CUSL :

- Démontrer l'efficacité de l'intervention en ergothérapie avec des données fiables.
- Utiliser un outil d'évaluation spécifique au domaine de l'ergothérapie.
- De prédire le niveau de sécurité nécessaire à la maison.
- D'utiliser un langage performant lors des transmissions d'informations en réunion pluridisciplinaire.
- Améliorer la continuité des prises en charge entre les différents services.

Les ergothérapeutes qui ont bénéficié de la formation :

- ° Pauline Hoellinger – Neurologie ambulatoire
- ° Emmanuelle Wasterlain – Gériatrie Aigue
- ° Pauline Thiry – Réadaptation neuro-locomotrice (UA2) et Rééducation ortho-rhumato ambulatoire
- ° Marine de Bellefroid – Réadaptation neurologique subaiguë (UA1)

Formation à l'outil :

Un programme de 35h de formation s'est déroulé à l'ANFE (Association nationale Française des ergothérapeutes) à Paris du 12 au 16 novembre 2018.

Etat des lieux de la validation des acquis :

Chaque ergothérapeute qui a bénéficié de la formation doit valider ses acquis par la mise en pratique de l'outil par l'observation de 10 cas cliniques réalisant des tâches prédéfinies par l'AMPS.

La passation des cas a pour objectif de juger du degré de sévérité de cotation de l'ergothérapeute ainsi que de sa capacité à observer de manière fiable et objective.



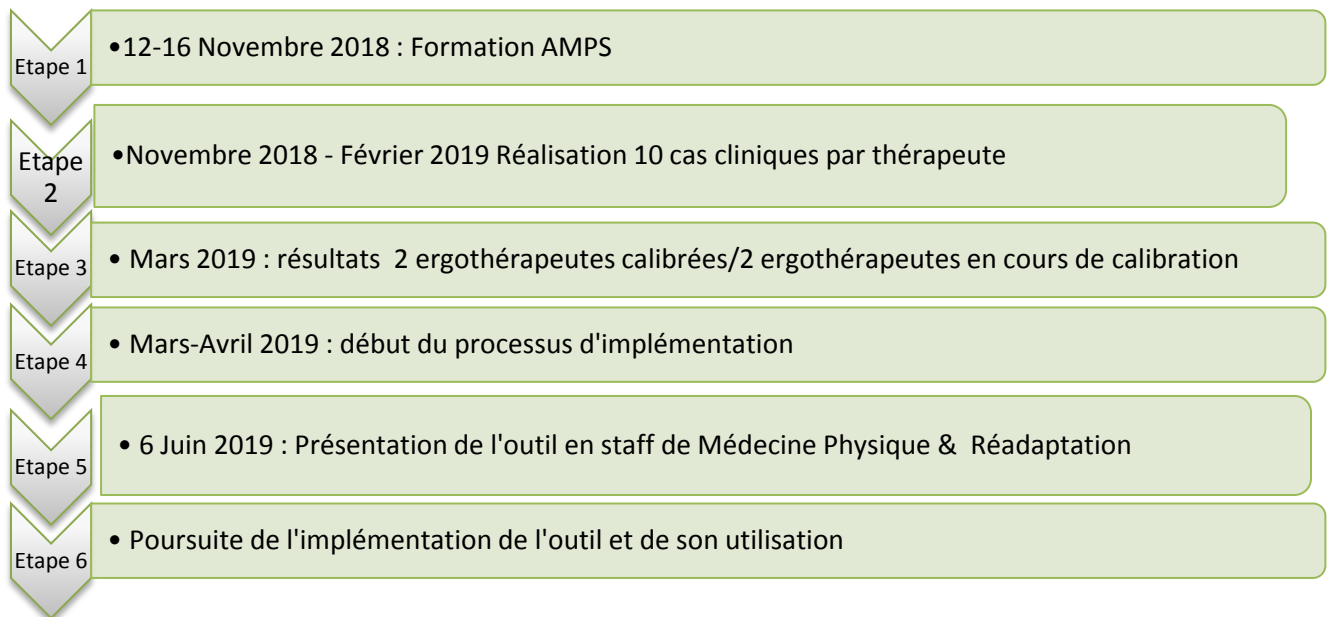
Actuellement, Pauline Thiry et Marine de Bellefroid sont « calibrées » (ont validés leurs acquis), ce qui leur donne accès au logiciel permettant d'encoder les résultats observés et de les comparer à une norme.

Emmanuelle Wasterlain et Pauline Hoellinger sont en cours de validation de leurs acquis.

Implémentation de l'outil :

A l'état actuel, l'implémentation de l'outil est toujours en cours. En effet, du fait que 2 ergothérapeutes sur 4 peuvent utiliser l'évaluation de façon validée, seulement celles qui sont calibrées peuvent mettre en pratique l'utilisation de l'outil.

Processus d'implémentation : état des lieux :



L'implémentation d'un tel outil nécessite un investissement conséquent face à certaines limites.

Facilitateurs	Obstacles
Motivation et investissement personnel des ergothérapeutes formés	Formation et calibration indispensable : seuls les ergothérapeutes formés et calibrés peuvent utiliser l'outil
Pertinence de l'outil dans les pratiques en ergothérapie	Les critères de temps : <ul style="list-style-type: none">- organisation (+/-30min)- passation (entre 10min et 1h30)- cotation de l'évaluation (+/-45 min)
Soutien des équipes d'ergothérapeutes et pluridisciplinaires	Le matériel nécessaire pour individualiser l'évaluation en fonction des souhaits du patient



Nous espérons qu'avec une plus grande aisance à l'utilisation de l'AMPS, le temps nécessaire (organisation, passation, cotation) puisse être diminué.

Avantages de l'outil :

Jusqu'à ce jour aux CUSL, aucun outil en ergothérapie ne nous permettait d'évaluer de façon fiable le patient dans des activités de tous les jours et d'en valider les résultats. Les bilans existants se limitaient à une approche analytique de la fonction motrice (dextérité fine, dextérité globale, force) et/ou cognitive (mémoire, attention,...).

A ce stade du projet l'implémentation s'avérant difficile, il est hasardeux de tirer des conclusions sur les objectifs attendus.

Nous pouvons toutefois à ce niveau d'avancement du projet énumérer ces quelques avantages déjà observés :

- Le patient collabore à la mise en place de l'évaluation
- Un rapport peut-être généré grâce au logiciel OTAP, on y retrouve les performances motrices et opératoires du patient par rapport à une norme.
Ce rapport peut être utilisé pour
 - ° donner un feedback au patient de sa performance
 - ° évaluer ses progrès en vie quotidienne
 - ° transmettre des données fiables en réunion d'équipe comme aide pour définir des objectifs thérapeutiques, un projet de soin et l'assistance nécessaire pour le quotidien du patient.
- Des objectifs significatifs peuvent être fixés en collaboration avec le patient suite à l'évaluation AMPS.

Cette lettre est l'occasion pour moi, de vous remercier de m'avoir accordé votre confiance pour la réalisation de ce projet.

Grâce au financement, les ergothérapeutes formés ont perfectionné leurs pratiques ce qui donne des perspectives d'évolutions de la prise en charge et impacte la qualité de vie de nos patients.

Bien à vous,

Marine de Bellefroid
Ergothérapeute
Service de médecine Physique et réadaptation
Cliniques universitaires Saint-Luc